

« Ne compte pas les jours, fais en sorte que chaque jour compte. »

Salutations à chacune et à chacun de vous.

L'été en automne s'est vécu à toute allure et les activités sectorielles et régionales se déroulent à un rythme effréné. L'AREQ Estrie est vivante, dynamique et créative grâce à votre engagement et votre participation. Bravo aux équipes qui organisent des animations informatives, formatives et récréatives.

Félicitations aux deux secteurs qui ont souligné leur 25^e anniversaire. Ce fut une grande réussite. La présence de Mme Mariette Gélinas, présidente nationale de l'AREQ, et de M. André Pelletier, 2^e vice-président, fut très appréciée.

À partir du 1^{er} juillet 2010, une nouvelle politique s'appliquera dans tous les secteurs de l'AREQ nationale.

Les personnes amies

1. Une personne qui ne peut être membre de l'AREQ et qui désire se joindre à un secteur doit en faire la demande auprès du comité directeur du secteur concerné lequel a la responsabilité d'accepter ou de refuser.
2. Une contribution financière de 25 \$ est demandée annuellement.
3. Les personnes amies participant à une activité déboursent un montant supérieur à celui des membres.
4. Les personnes amies ne peuvent assumer un rôle actif aux instances décisionnelles. Elles ne peuvent faire partie d'un comité.
5. Les conjoints et conjointes des membres ne sont pas assujettis à ces règles à l'exception du point 4 plus haut.

Voici mes vœux pour la prochaine année :

- Des défis à relever
- Des bonheurs à apprécier
- Des aventures à oser.



Nicole Patry-Lisée

Responsable de l'Estrien : *Fernand Grenier*

Dossier de l'Indexation



Depuis mon dernier texte, nous avons eu notre Manifestation du 30 sept. 09 à Québec. Cette date avait été retenue, car il y a un an, nous avons eu la fameuse Commission Parlementaire concernant le dossier retraite des membres ayant cotisé à la CARRA durant leur carrière. Le rapport s'est fait attendre. Si vous visitez régulièrement le site (www.araq.qc.net) de

l'association, vous pouvez ainsi suivre les différents communiqués formulés.

La couverture médiatique fut très bonne pour cette journée où nous étions au moins 200 personnes de l'Estrie et environ 5 000 sur la Colline Parlementaire afin d'obtenir une **Table Permanente de travail avec le Gouvernement** et ce, dans les plus brefs délais. Malgré ce grand rassemblement des personnes retraitées de la CARRA, la demande de la Table de



travail n'est pas réglée. Il faut se rappeler le dossier concernant l'équité salariale qui fut très long et la situation économique n'a pas toujours en notre faveur. Aujourd'hui, c'est réglé et les travailleurs en profitent.

Lors du Conseil national du mois d'octobre 09 à Jonquière, la 1^{re} vice-présidente de la CSQ, Louise Chabot, est venue présenter leur position sur ce dossier, tout en précisant les demandes de la centrale lors de la prochaine négociation. Nous savons que le

dépôt des demandes en Front Commun a été fait étant donné que l'objectif est de régler ce dossier de la retraite avant la fin de 2009. La CSQ n'a pas la même vision que nous concernant notre partenaire à la Table permanente de travail. Pour eux, ils désirent que nous ayons cette Table avec la Ministre de la Famille et des Aînés, Mme Blais, au lieu que ce soit avec la responsable du Conseil du Trésor. On ne parle pas vraiment de la même chose. Ce n'est pas avec Mme Blais que nous pourrions étudier des pistes de solution à notre problème de perte de pouvoir d'achat. Pour le reste des demandes dans ce dossier, il s'agit de modifier la prime nivelée actuelle pour une prime unique permettant d'établir des fonds de stabilisation (10 %) et d'amortissement (10 %) afin de minimiser l'augmentation des cotisations des travailleurs et de créer vraiment des surplus réels avant de penser à accorder l'indexation sous la formule appliquée pour les années cotisées à partir de 2000.

Nous continuons donc notre travail de mobilisation et de participation. Il s'agit toujours d'une « **ACTION CITOYENNE** » concernant tout le monde. Notre action concerne toutes les personnes retraitées des différentes Associations et les travailleurs, donc l'ensemble des personnes ayant cotisé ou qui cotisent encore à la CARRA. Merci à tous les membres et les non membres qui ont répondu à l'invitation de l'AREQ.

Fernand Grenier, responsable régional du dossier indexation

Assurances

ÉTUDE DE CAS N° 1

Suzanne a 58 ans et a adhéré à ASSUREQ en 2006. Claude, son conjoint, a également adhéré à ASSUREQ. Comme ils sont de gros utilisateurs de médicaments, Suzanne a utilisé son droit d'exemption pour que Claude opte pour une protection familiale en maladie.

Claude aura 65 ans en janvier 2010. Il a reçu la lettre de la RAMQ qui lui indique qu'il sera inscrit automatiquement au régime public pour les médicaments.

Claude vous appelle pour vous dire qu'il prendra ses médicaments avec la RAMQ et que sa femme Suzanne s'inscrira aussi. **Que devez-vous dire à Claude?**

RÉPONSE : RAMQ

- Claude, qui aura 65 ans en janvier 2010 a le choix de demeurer inscrit à la RAMQ ou de demeurer, pour les médicaments et les garanties complémentaires, avec SSQ.
- Suzanne a moins de 65 ans et accès à un régime d'assurance collective ASSUREQ, donc elle ne peut pas s'inscrire à la RAMQ pour ses médicaments.

QUE FAIRE

- Claude devra demander une protection individuelle à SSQ et payer ses primes à la RAMQ.
- Suzanne devra mettre fin à son droit d'exemption et réintégrer le régime en maladie avec une protection individuelle dans les 90 jours qui suivent la fin de sa protection avec Claude.

ÉTUDE DE CAS N° 2

Marc a eu 65 ans en janvier et est inscrit à la RAMQ pour les médicaments. Il a une protection individuelle avec SSQ et a accès aux autres garanties complémentaires.

Depuis plus d'un an, il a une nouvelle conjointe. Elle s'appelle Carole et a 58 ans. Elle travaille et a accès à un régime d'assurance collective via son employeur.

Elle a l'intention de prendre sa retraite en juin et n'aura plus accès à son régime d'assurance collective. Carole se demande qui va payer ses médicaments et fait part de cette inquiétude à Marc.

Ce dernier, qui est inscrit à la RAMQ pour ses médicaments, vous demande :

Carole peut-elle s'inscrire à la RAMQ même si elle n'a pas 65 ans? Marc peut-il prendre une protection familiale pour les autres garanties? **Que répondez-vous à Marc?**

RÉPONSE :

- Oui, Carole peut s'inscrire à la RAMQ parce que Marc n'a plus accès aux médicaments par son régime d'assurance collective ayant choisi de s'inscrire à la RAMQ. Ainsi, même si Carole n'a pas 65 ans, elle a l'obligation de s'inscrire au régime public pour les médicaments.
- Oui, Marc peut prendre une protection familiale pour les autres médicaments. Il doit en faire la demande auprès de l'assureur dès le moment où Carole n'a plus accès à son régime d'assurance collective, c'est-à-dire avant la fin des 90 jours.

Pauline Thibault Poudrier, tél. : 819-566-1900

Micheline Provencher, tél. : 819-346-5798

Responsables régionales en assurances

Comité d'action sociopolitique

La crise économique, vous connaissez?

Depuis plus d'un an, les médias ne cessent de parler de cette crise qui a frappé durement nos sociétés. Les scandales reliés à cette crise ne se comptent plus : faillite de grandes banques, petits épargnants abusés par des fraudeurs sans scrupules, chômeurs de plus en plus nombreux, compagnies qui ferment, banquiers qui se donnent des primes exorbitantes, etc.

Afin de mieux comprendre les mécanismes, les intérêts et les effets de cette crise, le comité d'action sociopolitique vous convie à une activité de sensibilisation et de réflexion sur la situation actuelle.

Comprendre le contexte de la crise c'est nécessairement mettre en lumière le contexte politique et social qui a permis que des décisions désastreuses nous mènent à des abus qui n'ont finalement enrichi qu'un très petit nombre d'individus aux dépens des autres et des États.

Le 24 février 2010 est donc un rendez-vous important pour mieux saisir les enjeux de la situation actuelle. À mettre absolument à votre agenda!

Marcel Pinard, responsable régional



Rencontre du 7 octobre sur le système de santé

Nous avons été nombreux à la rencontre du 7 octobre sur notre système de santé, plus d'une centaine. Cette rencontre était organisée par le comité de la condition des femmes et le comité sociopolitique de l'AREQ Estrie. Nous avons invité les membres des autres associations de retraités qui vivent les mêmes problèmes que nous.

Les discussions menées rondement ont permis de dégager nos besoins et préoccupations. On retrouvait souvent les mêmes à chaque équipe.

Voici ce qui a été retenu :

Besoins : Augmenter le nombre et la disponibilité des médecins de famille
Diminuer les attentes pour les services
Développer davantage les soins à domicile et le soutien aux personnes aidantes.

Préoccupations : -Combattre la privatisation des services de santé
-Faire la promotion des services publics de santé et de leurs bons coups
-Intervenir sur les coûts des médicaments.

Donc, il y a beaucoup à faire...

(Suite à la page 8 après le texte du CCF)

ACTIVITÉ RÉGIONALE SUR LA CRISE ÉCONOMIQUE

La crise économique, ça vous dit quelque chose?

Qui a provoqué cette crise? Qui est responsable de cet état de choses?

Êtes-vous touché par les effets de la crise? Et vos enfants? Et vos amis?

Les membres du comité d'action sociopolitique et du conseil régional de l'AREQ estrienne vous invitent à une activité de réflexion sur la crise économique et financière qui secoue nos sociétés depuis plus d'un an. **Cette activité s'adresse à tous les membres de l'AREQ-ESTRIE, à leurs amis et amies.**

Cette activité se tiendra selon les coordonnées suivantes :

| | |
|------------------|-------------------------------------|
| DATE : | le mercredi, 24 février 2010 |
| HEURE : | 9 h 30 à 15 h 30 |
| ENDROIT : | Hôtellerie Le Boulevard |
| COÛT : | 17,00 \$ pour les membres |
| | 20,00\$ pour les non-membres |

**Cette activité comprendra deux parties : A.M. : réflexions sur la crise,
P.M. : se prévaloir des crédits d'impôt**

Nous aurons des invités: en avant-midi, monsieur Bernard Élie, professeur à l'Université du Québec à Montréal;
en après-midi, madame Louise Desmarais de Revenu Canada.

Faire votre chèque à l'ordre de AREQ Estrie, avant le 19 février 2010.

Pour information, vous adresser à : monsieur Marcel Pinard, responsable régional du comité d'action sociopolitique AREQ Estrie, **819-846-3283**

Activité régionale sur la crise économique

Nom : _____ **Secteur :** _____

Tél. : _____

Nombre de membres : _____ X 17,00 \$ = _____ \$

Nombre de non-membres : _____ X 20,00 \$ = _____ \$

Faire parvenir le chèque libellé au nom de l'AREQ Estrie ainsi que ce billet-réponse à :

**Marcel Pinard
460, Ch.lac Caron
St-Denis-de-Brompton Qc J0B 2P0**



CCH
Comité de la Condition des Hommes

L'importance de l'activité physique !

Nous savons tous que pour garder une bonne santé, il faut, à une saine alimentation, ajouter des séances d'activités physiques d'une durée minimale de trente minutes et ce, au moins trois fois par semaine.

Nous, membres du comité, reconnaissant ce besoin fondamental, avons à cœur que les hommes membres de l'AREQ Estrie soient au meilleur de leur forme sur tous les plans de leur être. C'est pour cette raison que je vous rappelle l'adage populaire suivant :

« *Si tu ne veux pas que ça rouille, faut que tu grouilles !* »

Voilà pourquoi le 29 septembre dernier, nous avons invité au Mont Élan, un conférencier connu de plusieurs : Daniel Fricker qui est un marathonien accompli. Âgé de 74 ans, il a déjà à son actif 86 marathons de 42 km dûment complétés avec médailles à l'appui. Nous le voyons ci-contre avec des collègues aréquiens vraiment heureux d'avoir pu profiter de son témoignage. Par la suite, *comme les bottines doivent suivre les babines*, nous avons fait une randonnée pédestre de 90 minutes dans les sentiers du Mont Élan. Le tout s'est terminé par la dégustation d'un excellent repas fraternel au restaurant du chalet principal.



Pour les conférenciers futurs, nous serions très heureux de recevoir vos suggestions. Soyez assurés de notre dévouement car nous sommes là pour vous !

Gilles Lépine, responsable régional



Fondation Laure-Gaudreault

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2009

Pour une cinquième année, chaque membre de l'AREQ ESTRIE a reçu une lettre de sollicitation de la Fondation Laure-Gaudreault. Conscients que leurs dons soutiendraient des personnes âgées et des organismes leur venant en aide et permettraient la réalisation de précieux projets pour des jeunes dans le besoin, 272 membres aréquiens de notre région ont ouvert « leur bourse et leur cœur » en faisant parvenir 11 183\$. De plus, différentes activités de secteur : vente de signets et des cartes mortuaires, tournoi de quilles, collecte spéciale, somme votée en assemblée générale... ont permis de recueillir 1 994\$. C'est aujourd'hui le 30 octobre et la campagne de financement ne se termine que le 31 décembre... Alors il est encore possible de faire un don, ce geste bienfaisant du cœur.

Le plus grand des mercis aux donateurs et donatrices pour leur belle générosité, aux responsables sectoriels de la FLG pour leur engagement, aux membres des comités directeurs pour leur excellente collaboration!

Cette année encore, de précieux partenaires ont soutenu notre Fondation, nous leur adressons notre grande reconnaissance. Leur générosité nous permettra de mieux aider notre communauté.

| | | | |
|-------|--|-------|---------------------------------|
| 500\$ | Club Optimiste Centre-Estrie Sherbrooke | 300\$ | SSQ groupe financier |
| | | | Caisse d'Économie des Cantons |
| 200\$ | Jean Charest, député de Sherbrooke | 75\$ | Raymonde Labbé, AREQ, région 03 |
| 100\$ | La Maison Simons Inc. | 50\$ | Raymond Chabot Grant Thornton |
| | Groupe Investors, Reine Hébert, conseillère | | |
| | Monique Gagnon-Tremblay, députée de Saint-François | | |
| | Pierre Reid, député d'Orford | | |
| | Caisse Desjardins de Sherbrooke-Est | | |
| | Louise Giroux, présidente provinciale FLG | | |
| | Syndicat de l'enseignement de l'Estrie | | |
| | Pétroles Sherbrooke | | |
| | Caisse populaire Desjardins des Hauts-Boisés | | |
| | Les Sœurs de la Présentation de Marie | | |
| | Pharmacie Jean-Coutu, rue King est | | |

Notre grande chaîne de générosité et de solidarité sociale permettra à la Fondation Laure-Gaudreault, cette tendresse de l'AREQ, de répondre positivement à de nombreuses demandes d'aide. Je veux partager avec vous cette philosophie de l'abbé Pierre :

« On ne peut, sous prétexte qu'il est impossible de tout faire en un jour, ne rien faire du tout. »

Louise Lacharité, présidente régionale F.L.G.
860 Kennedy Nord Sherbrooke Qc J1E 2H1

Comité de la condition des Femmes

Les préjugés sont très présents dans le discours face à l'augmentation du nombre d'aînés dans la société. Le vieillissement est défini par un concept de diminution, de perte de capacités. Les aînés seraient un fardeau économique oubliant qu'ils continuent à payer taxes et impôts. La plupart des aînés ont une vie active. Nous leur reprochons d'encombrer le système de santé, même si la plupart se disent en santé et heureux de vivre. Dans les médias, très peu signalent l'engagement social des aînés, parfois jusqu'à un âge avancé.

Cependant, un groupe doit particulièrement être protégé. Il est composé de ceux qui vivent en résidences. Il est important que ceux-ci et leur famille soient au courant de leurs droits. Avoir des droits, c'est être reconnu comme une personne, un membre de la société. Selon l'avis du Conseil des aînés, le profil type de la personne hébergée correspond à celui de la victime de maltraitance décrite dans la littérature. Les risques augmentent avec leur état de dépendance. Nous avons peu de données au sujet des mauvais traitements que peuvent subir les aînés hébergés. Outre la maltraitance verbale ou physique, la maltraitance en institution peut comprendre l'emploi injustifié de mesures d'isolement et de contention utilisées sous prétexte de préserver la sécurité de leur personne et des autres résidents.

D'autre part, il y a un groupe d'aînés qui a besoin d'être soutenu. Ce sont les aidants naturels. D'abord, on ne choisit pas d'être aidant. Ensuite, la plupart n'a aucune formation dans le domaine médical. En plus des soins de base, les aidants sont confrontés à des problèmes qui les dépassent. Comment réagir face à l'état de santé qui se dégrade? Être le confident d'une personne en fin de vie est tout un défi. Écouter l'aidé, lui laisser la «permission» de dire ce qu'il ressent face à sa mort! Ce n'est pas surprenant que plusieurs aidants soient dans un état lamentable.

Il est important de comprendre que les aînés ne forment pas un groupe homogène. Pourtant malgré les différences observées, les distinctions entre les aînés actifs et ceux, beaucoup moins nombreux, en perte d'autonomie, entre ceux qui nouent des contacts sociaux variés et fréquents et ceux, très minoritaires, qui vivent l'isolement social, disparaissent dans l'esprit des gens. Ils ne forment qu'une catégorie : les «vieux».

La société idéale serait celle qui fait confiance à ses aînés et les apprécie.

Gemma Gauthier, responsable régionale du comité de la condition des femmes

Le docteur Réjean Hébert a vraiment impressionné toute l'assistance! Son discours toujours pertinent nous a fait voir les enjeux de notre système public de santé. Avec une volonté politique et des argents placés aux bons endroits, le système pourrait être plus performant.

Mme Lily Tremblay nous a entretenus des défis et des misères des personnes aidantes. Une aide financière à la personne aidante ne réglerait pas tout, loin de là.

Gemma Gauthier et Marcel Pinard